



VOUS CHOISISSEZ QUELLES MIETTES DU GÂTEAU ?

Augmentation collective : pour la huitième année consécutive : **RIEN**.

Enveloppe dédiée aux augmentations individuelles : **0,85%** de la masse salariale, **soit moins que l'inflation (1,1%)**.

Abondement PERCO : 175 euros, à toucher le jour de votre retraite

Retraite sur-complémentaire : 0,10% supplémentaire

Une prime Macron* de 500 euros jusqu'à deux fois le SMIC (soit 3078 euros bruts) et 300 euros jusqu'à trois fois le SMIC, soit 0,36% de la masse salariale.

AU TOTAL, l'ensemble de ces mesures est inférieur à l'enveloppe des augmentations individuelles de l'année dernière (pour rappel, l'année dernière, les AI étaient de 1,4%).

Comment faire passer ça ?

1/ En culpabilisant les salariés (M. Martel : « en période COVID, une mutuelle ne peut augmenter ses salariés, car ces augmentations seront payées par les sociétaires »)

2/ En occupant les organisations syndicales qui devaient se positionner sur la répartition de la prime MACRON*, mais en gardant la même enveloppe décidée par la direction. Alors que celle-ci pourrait atteindre 2000 euros, s'il y avait une volonté de récompenser les salariés pour leur investissement pendant cette période !!

	% de bénéf.	Augment indiv moyenne (en €)	Bilan des Augment. Indiv % de la masse salariale
Total non cadres	34%	819 €	0,86 %
Total cadres	43%	1 836 €	1,37 %
TOTAL	40%	1 568 €	1,27 %

Répartition des augmentations individuelles en 2019

Qu'en pense la CGT ?

1/ Cette prime est entièrement décotisée*. A l'heure où la COVID met en lumière la fragilité des hôpitaux qui souffrent de l'absence de financements, la CGT rappelle que les cotisations sociales sont des salaires différés, qui nous protègent : hôpitaux, sécurité sociale, assurance chômage, retraite ne vivent que par les cotisations. Les supprimer, c'est tuer les organismes bénéficiaires. Donc, nous préférons des augmentations, voire des primes classiques qui garantissent le modèle de protection sociale français.

2/ Ce n'est pas un « cadeau » de la direction vers les petits salaires. Non. Il suffit de regarder les chiffres de la direction (cf tableaux 1 et 2). L'année dernière, l'enveloppe PRIME MACRON, qui était supérieure à celle de cette année, a représenté 0,68% de la masse salariale des non cadres. MAIS l'enveloppe dédiée aux AUGMENTATIONS était inférieure à celle des cadres pour la 3e année consécutive. Donc, NON, la PRIME MACRON n'est pas un cadeau pour les petits salaires. C'est une entourloupe qui transforme une perte d'augmentation individuelle en prime décotisée.

3/ Il faut revenir aux fondamentaux ! Pour tous les salariés, il faut des augmentations collectives qui compensent l'inflation et qui récompensent la performance collective. Si Groupama passe le cap de cette année 2020, c'est parce qu'il existe **une intelligence collective des salariés**. Les augmentations individuelles, elles, récompensent une évolution professionnelle.

4/ L'année 2021 sera difficile pour nos sociétaires. Est-ce pour autant que Groupama renonce aux augmentations de ses cotisations (2% pour les contrats auto et MRH ?) ? NON. Est-ce que Groupama a perdu de l'argent cette année ? NON. Elle a même beaucoup provisionné, se positionne pour le rachat d'Aviva, construit la Tour Link (valeur : 1,2 milliard), continue à recapitaliser la filiale italienne, a économisé la valeur de plusieurs mois de sinistres auto/MRH pendant le confinement. Donc, l'argument qu'il faudrait être solidaires avec nos sociétaires serait défendable si Groupama commençait à se l'appliquer à elle-même.

Vous l'avez compris :

De l'argent, il y en a, mais pas pour les augmentations collectives et très peu pour les augmentations individuelles.

La direction préfère allumer un contre-feu, en proposant aux OS de choisir entre rien et rien, culpabilisant l'OS qui « refuserait » ce coup de pouce aux plus bas salaires. Quelle arnaque intellectuelle !

Cela nous demande plus de courage de refuser ce soi-disant cadeau et de venir vous l'expliquer que de signer.

La CGT refuse d'entrer dans cette escroquerie intellectuelle où la direction fait croire qu'elle aide les petits salaires alors qu'ils sont les grands perdants de cette prime qui vient au détriment des augmentations, comme le prouve les chiffres de la direction !

Allons, vous non plus, ne vous laissez pas rouler dans la farine !

Ce n'est pas juste et acceptable ! Mobilisez-vous !

Bilan au 31/07/2020

	En % masse salariale			
	Salaire Moyen	Augment. collective	Augm. Indiv. plus prime d'expérience	Primes Macron
Non cadres	32,3K€	0,00 %	1,07 %	0,68 %
Cadres	57,2K€	0,00 %	1,40 %	0,19 %
Total	49,5K€	0,00 %	1,33 %	0,29 %

Répartition des augmentations individuelles en 2019

Rejoignez la CGT, le syndicat qui veut des vraies augmentations !

* Injustement appelée prime Macron, puisqu'elle a été créée suite à la mobilisation des gilets jaunes et des syndicalistes de la CGT.

* Alors que le patronat s'obstine à les appeler « charges sociales », le terme légal est « cotisations sociales ». En effet, il s'agit bien d'une assurance, élément de nos salaires.